

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 20 Mars 2021

Présents : Présents : BARNIER Sébastien, BOUQUET Dominique, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, CHARDON Fabrice, COUFORT Marie Claude, CUBIZOLLE Marie-Pierre, LEYDIER Ludovic, MATHIEU Éric, MERCIER Denise, PASCAL Patrice, RAMBAUD Sébastien

Absents :

Excusés : AJASSE Jean Luc, MERLE Benoît, PELISSE François,

Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime approuve les comptes de gestion établis par Madame Véronique BASTET, receveur municipal, du budget communal 2020 et des budgets annexes 2020 et déclare que ces comptes n'appellent de sa part aucune observation ni réserve.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT le Conseil Municipal nomme M COUFORT Marie-Claude, Adjointe au Maire, présidente.

Après exposé, le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal unanime approuve les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes qui se soldent comme suit :

Commune : Investissement : + 216 966 32 Fonctionnement : + 105 946.80

Eau : Investissement : + 25 976.54 Fonctionnement : + 129 587.29

Assainissement : investissement : + 753.13 Fonctionnement : + 7 150.65

Taux imposition

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2021 et de reconduire ceux appliqués en 2020 à savoir :

Foncier bâti : 3.48 % + Taux départemental : 21.90 %

Foncier non bâti : 41.31 %

BP 2021

Après examen, le Conseil Municipal unanime approuve les budgets prévisionnels tels que présentés et équilibrés soit :

Budget Commune

Investissement : 625 742.32

Fonctionnement : 353 325.80

Budget Eau-Assainissement

Investissement 202 952.61

Fonctionnement 237 732.94

Desserte forestière – Choix entreprise

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour réaliser les travaux de desserte forestière du Cheylot et de la Combe, il a déposé une offre de marché public en procédure adaptée, sur la plateforme du Centre de Gestion référencée 2021CDG166-3.

Suite à cette offre de marché clôturée le 2 mars 2021 à 12h00, la Commission d'appel d'offres s'est réunie en mairie le 5 Mars 2021 à 15h00 et, après examen des différentes offres reçues, a retenu la proposition de l'entreprise SAS CUBIZOLLES (43170 SAUGUES) pour la somme de 63 393.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide le choix de la CAO et attribue le marché à l'entreprise SAS CUBIZOLLES (43170 SAUGUES) pour la somme de 63 393.00 € HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à la passation du marché.

Travaux voirie rurale – Choix entreprise

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour réaliser les travaux de voirie rurale prévus dans l'appel à projet 2018-2020 du Fonds 199, il a réalisé une mise en concurrence auprès de 4 entreprises : TP MARGERIDE, ENGELVIN Gérard, SAS CUBIZOLLES et CHAMBON SA.

Suite à cette mise en concurrence, la Commission d'appel d'offres s'est réunie en mairie le 5 Mars 2021 et, après examen des différentes offres reçues, a retenu la proposition de l'entreprise SAS CUBIZOLLES (SAUGUES) pour un montant de travaux de 34 965.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- Valide le choix de la CAO et attribue le marché à l'entreprise SAS CUBIZOLLES 43170 SAUGUES) pour la somme de 34 965.00 € HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet de travaux de voirie rurale.

Autorisation implantation poste transformation

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a autorisé par convention de servitude en date du 12 Janvier 2021, ERDF a installé un poste de transformation sur la parcelle :

- sise à Ventajols commune de THORAS,
- cadastrée sous le N° G 402
- appartenant aux habitants de Ventajols

Moyennant une indemnité de 208.00 € qui sera utilisée pour le bien de la section.

Cette autorisation va être transcrite par acte authentique à l'étude de Me SOURDILLE-RENAUD de Montluçon et nécessite une délibération du Conseil Municipal pour mener à bien ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorise cette mise à disposition
- donne pouvoir au Maire pour signer l'acte définitif

Divers

Intervention de Patrice PASCAL

Voir possibilité aménagement chemin partant de la fontaine de Chazelles

Intervention de Marie Claude COUFORT

- devis suite à visite cimetière

Intervention de Philippe BOUQUET

- Enfouissement Croisances en cours

- L'enfouissement du Crouzet et Taillères est à l'étude

- Avec le remblai prévoir l'aménagement du départ du chemin situé après Croisances en direction de La Romaine

Intervention de Sébastien RAMBAUD

- Travaux de l'agent technique :

- enrochement à Reynaldès
- réalisation coupes d'eau chemin entre La Romaine et la Baraque
- alimentation eau cimetière de Croisances
- Fossés et aqueducs Ventajols – Le Bouchet
- Chemin entre le croisement de La Pède et La Fajolette
- Entretien station

A faire

- Préparation routes avant les travaux 2021
- Préparation cimetière avant les travaux 2021
- Nettoyage pont Babonnès